

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2424/2017
Date d'affichage : 16/02/2017	Objet : Avance sur subvention 2017 au Football Club de Marolles en Brie

Conseillers en exercice : 27 Présents : 20 Pouvoirs : 5
Absents : 2 Votants : 25

L'an deux mil dix-sept, le 2 février à 19 h 30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 janvier 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean Michel CARIGI, Marie Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean Luc DESPREZ, Dominique GOYER, Claude Olivier BONNEFOY, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Alexandre RICHE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUR, conseillers municipaux.

Absents représentés : Marie France PELLETEY donne pouvoir à Alain BOUKRIS.

Joël VILLAÇA donne pouvoir à Jean Michel CARIGI.

Alphonse BOYE donne pouvoir à Florence TORRECILLA.

Virginie LECARDONNEL donne pouvoir à Bernard KAMMERER.

Valérie PREVOTAT donne pouvoir à Marianne MAHJOUR.

Absents : Hakima OULD SLIMANE.

Stanislas GAUDON.

Mme Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu la demande faite auprès de Madame le Maire d'avance sur subvention 2017 du Football Club de Marolles en Brie pour un montant de 10 000 euros ;

Considérant que cette avance doit permettre le paiement des charges de fin d'année 2016 et de début d'année 2017 en attendant le vote du budget primitif ;

Considérant que celle-ci sera bien évidemment prise en considération lors du vote des subventions 2017 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de verser une avance sur subvention 2017 au Football Club de Marolles en Brie à hauteur de 10 000 euros.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 6 février 2017


Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie



Acte à classer**2424-2017**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-02-09T13-55-33.00 (MI204670287)**Identifiant unique de l'acte :**
094-219400488-20170206-2424-2017-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :**
AVANCE SUR SUBVENTION 2017 AU FOOTBALL CLUB DE MAROLLES
EN BRIE.**Date de décision :** 06/02/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.7. Avances**Acte :** 2424-2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/02/17 à 13:55

Par MARQUES Christine**Transmis**

Date 09/02/17 à 13:55

Par MARQUES Christine**Accusé de réception**

Date 09/02/17 à 13:59